



AUTUN MORVAN ÉCOLOGIE

Association loi 1901 agréée pour la protection
de l'environnement et le code de l'urbanisme

Bulletin N°77 juin 22

Groupe forestier

www.sauvegarde-forets-morvan.com

BP 22 71401 Autun Cedex. Téléphone : 03 85 86 26 02

Local : 1 rue des Pierres à Autun. E-mail : contact@autunmorvanecologie.org

www.autunmorvanecologie.org

Editorial

Planifier, il faut planifier ! C'est LA solution du gouvernement quand il s'agit de s'affronter aux causes du dérèglement climatique. L'objectif, auquel nous adhérons pleinement, est de se donner une feuille de route permettant de mettre fin aux changements de cap éphémères, perçus plus comme des gisements de nouveaux problèmes que comme des sources de solutions potentielles.

La recette de la planification ? Diagnostiquer, agir et atteindre ses objectifs.

En apparence très simple, cette recette, déjà expérimentée, est malheureusement bien loin d'avoir été suivie à la lettre jusqu'ici.

Pour planifier il faut déjà réaliser un constat préalable, objectif et impartial. C'est grâce à cet état des lieux que pourront être formulés des objectifs sur le long terme.

Dans le cas du milieu marin par exemple, on a constaté qu'en plaçant une zone maritime en « protection forte », un rétablissement spectaculaire de la biodiversité s'opérait alors en quelques années : la biomasse des poissons y devenait six fois plus importante que dans les eaux non protégées !

La communauté scientifique internationale est claire sur ce que signifie « protection forte », *il ne doit y avoir aucune intervention humaine pas même les prélèvements de la petite pêche artisanale* sur cette zone.

Sur les deux dernières années de son quinquennat, Emmanuel Macron affirme que la France va se doter des moyens de protéger 30 % de ses eaux, dont 10 % en « protection forte ». Objectif salué à l'époque par nombre d'organisations et associations écologistes.

Or, le 12 avril dernier, le président, par décret, change la signification scientifique de zone de « protection forte » ! Les activités humaines « *susceptibles de compromettre la conservation des enjeux écologiques* » devront en être « *absentes, évitées, supprimées ou fortement limitées* »... Un changement de définition ... qui change tout : la pêche va pouvoir reprendre ses

« droits », ainsi que toutes les autres activités humaines qui vont rentrer dans la brèche offerte par cette modification, en haut lieu, de la parole scientifique. Un énorme coup d'épée...dans l'eau ! **Planifier, c'est respecter les conclusions et la véracité du discours scientifique.** Diffuser ce discours pour empêcher des tours de passe passe écologiques comme celui-ci est une mission qui est la nôtre depuis les débuts de notre association et que nous poursuivrons bien sûr cette année.

Mais cette volteface sur la protection maritime ne vous en rappelle pas une autre ? Novembre 2017, le gouvernement misait sur le changement des pratiques agricoles pour voir disparaître le glyphosate à l'horizon 2020 et le faire interdire par la suite. 2022 : aucun changement notable du côté des agriculteurs et sous la pression de la FNSEA, aucune interdiction de l'utilisation de cet herbicide n'a été pro-

**Assemblée Générale
samedi 2 juillet à 10h
A l'Evêché,
1 place Cardinal-Perraud à Autun**

Collation offerte en toute simplicité (merci de vous inscrire)

L'assemblée générale sera suivie à 14h30 d'une conférence

**SAUVONS NOS FORETS
par Alain Persuy**

Alain Persuy a travaillé à la protection des milieux naturels auprès de plusieurs institutions et a enseigné l'écosystème forestier à l'Université. Membre du Directoire forêt de FNE, du groupe forêt du comité français de l'UICN, il est administrateur de nombreuses ONG environnementalistes. Il est l'auteur d'une dizaine d'ouvrages, portant notamment sur les arbres et la forêt, dont le dernier s'intitule "Sauvez les forêts", petit manuel de résistance citoyenne publié aux éditions Double Ponctuation.

pratiques agricoles pour voir disparaître le glyphosate à l'horizon 2020 et le faire interdire par la suite. 2022 : aucun changement notable du côté des agriculteurs et sous la pression de la FNSEA, aucune interdiction de l'utilisation de cet herbicide n'a été pro-

noncée jusqu'à ce jour sur le sol français.

Déjà, en 2017, notre association avait interpellé notre député, en vain, en le mettant en garde contre l'inefficacité de mesures purement incitatives. Le chef de l'état a reconnu lui-même le 4 janvier dernier, « *ne pas avoir réussi sur le glyphosate* ». Pourquoi ne pas avoir écouté le milieu associatif ?

Planifier, c'est se donner les moyens d'agir. Les objectifs visés doivent être respectés par tous, du simple citoyen jusqu'à l'entreprise. Une planification sans contrainte politique imposée aux différents acteurs est illusoire.

Enfin, **planifier c'est respecter ses**

engagements. En 2020, la France a été qualifiée par l'Agence internationale de l'énergie comme l'un des « leaders d'opinion sur la transition énergétique mondiale » : nous nous sommes fixés des objectifs ambitieux de développement des énergies renouvelables et avons donc incité nos partenaires européens à suivre cette voie. Très bien.

Mais sur cette même année 2020, l'AIE souligne un « écart massif » entre les ambitions et la réalité : seul 19,1% de notre consommation provenait d'énergie renouvelable, bien loin des 23,4 % fixé par les plans élaborés en 2017... Comment paraître crédible sur la scène internationale, quand nos

propres objectifs ne sont pas remplis ? Nous-mêmes, au sein d'AME, nous allons prendre notre part de responsabilité et s'attacher à intensifier, dès cette année, notre implication dans le développement des énergies renouvelables sur notre territoire.

Planifier est une bonne chose, assurément, mais en veillant enfin à respecter les points que nous venons de mettre en avant. Attention aussi à ce que cette planification ne serve pas juste à déplacer les problèmes dans le temps : l'urgence climatique est là, l'urgence d'agir, tous et dans la bonne direction.

Vincent

Nous avons prévu l'an dernier de refaire notre AG à la bergerie de Montmain, où nous avons passé une si belle journée, mais étant donné le manque d'électricité.. Difficile pour la conférence. Ce sera prétexte à une autre réunion. Un aperçu des dossiers qui nous ont bien occupés encore cette année, de plus en plus nombreux mais aussi de plus en plus intéressants et pleins de projets.... Le COVID nous a amenés la formation continue par les webinaires.... Nous en profitons pleinement pour approfondir, croiser nos informations, établir des contacts. Mais commençons par le commencement, le dossier emblématique d'Autun Morvan Ecologie...

Forêts du Morvan

En 2021 malgré le COVID , les coupes et le transport du bois n'ont pas ralenti. La forêt est, elle aussi malade , maladie due en partie au changement climatique mais aussi aux monocultures et aux coupes rases. La politique forestière n'a de cesse d'inciter à produire, produire. Pourquoi changer puisque la loi elle – même ne prend pas en compte l'environnement et la biodiversité. Lorsque nous défilions dans les rues d'Autun avec un cercueil << ici gît le dernier feuillu du Morvan >> beaucoup avaient été choqués, de quoi ils se plaignent les écolos, on plante et la forêt s'accroît. Oui mais quelles forêts ? Des usines à bois de douglas ? Face à la pression des associations , il a bien fallu montrer qu'en haut lieu on connaît les solutions, on discute on expérimente et pendant ce temps là , les arbres trépassent sous l'abatteuse monstre des temps modernes et puis il faut transporter le bois, alors on fait des schémas de dessertes forestières, des routes stratégiques du bois non sans problèmes pour les riverains . Les citoyens représentés par les associations manifestent de plus en plus leur mécontentement. Venez à l'assemblée générale pour écouter Alain Persuy vous parler de

rêts et pour dialoguer sur la politique forestière et ce qui en découlera à l'avenir . N'oubliez pas le Groupement forestier pour la Sauvegarde des Feuillus du Morvan bientôt propriétaire de 400 hectares de forêts , 23 forêts sur les quatre départements . Allez sur le site avec leur localisation , autant de forêts achetées par les groupements citoyens autant de forêts préservées .

Menessaire .

en 1997 nous sommes alertés par des coupes à blanc dans la forêt de Patuet. Le maire , les habitants deux sous préfets dénoncent la coupe de cette belle forêt gérée en futaie irrégulière , dont une partie très visible du village. Pendant un an nous avons essayé que soit au moins préservée la colline vue du village (voir le déroulé des opérations sur le site) .Rien n'a arrêté le propriétaire qui à l'époque a débardé son bois sans problème. Des coupes sont prévues du bois de Patuet et par 3 autres propriétaires ceux-ci demandant qu'une nouvelle route forestière soit faite les grumiers étant de plus en plus chargés et des remorques, le pont pour monter dans la forêt n'est pas assez costaud. Il était prévu de sortir le bois par les hameaux de

Vausseroy, de Valouze et des Crots Barbizot, petite route rendant impossible un croisement sans avoir à manœuvrer . Un comité des riverains a convaincu le maire de Chissey , la CCGAM, les sous préfets du danger de faire passer les grumiers qui à certaines périodes seront plusieurs à circuler par jour. Actuellement une solution est recherchée . Menessaire restera l'exemple de l'impuissance des services de l'état et de l'association face à une situation désastreuse héritée d'une politique forestière pour le tout douglas.

Dans le prochain bulletin 2022 et sur le site nous ferons le point sur la destruction d'un G13 à Marigny l'Eglise au grand désespoir du maire et du club de VVT son président ayant dénoncé la destruction de ce chemin , sans respect de la loi qui exige une déclaration avant les travaux à la mairie.

Les dossiers suivis par AME avec contribution à consultation publique

Les assises de la forêt dont les résultats ont été connus en début d'année . Beaucoup de communication sur une formidable avancée qui en réalité ne

change pas grand chose . On recommande, on incite , rien pour changer le mode de sylviculture , rien sur l'interdiction des coupes rases Mme Cathelot dans son rapport propose que les citoyens soient associés aux décisions, proposition non reprise dans les assises . Tout est entériné pour produire toujours plus au détriment de la forêt, de la biodiversité , de la qualité de l'air et des sols , alors qu'il suffirait de développer une sylviculture proche de la nature et continue. Les coupes sanitaires ne sont pas seulement dues au changement climatique mais aussi à des erreurs antérieures de politique forestière en favorisant les monocultures d'épicéas gérées en futaie régulière. Allons-nous continuer les mêmes erreurs avec le douglas qui déjà montrent des signes de maladies ? En fait c'est le marché qui commande jusqu'à quand ? La filière bois et les pépiniéristes peuvent avoir le sourire . Le constat est amer , et suscite colère et énergie pour continuer à défendre les forêts mélangées et étagées, à l'exemple du Groupement Forestier pour la Sauvegarde des Feuillus du Morvan.

Le plan de relance pour la forêt .

Bien entendu il y a les coupes sanitaires mais cette précipitation à tout couper, par coupe rase, pour bénéficier du financement de la région et

au passage couper des feuillus, est en vérité une incitation à la coupe à blanc (voir le site de Canopée) et aux plantations monospécifiques de douglas qui lui aussi commence à être malade .

Le schéma régional de gestion sylvicole en projet fin 2021 très important pour le cadrage de l'exploitation forestière , sera finalisé en 2022 . Un très bon dossier à été fait par le CRPF pour la Bourgogne avec des annexes très complètes qui montrent que les coupes à blanc sont admises y compris sur des sites Natura 2000 . Il permet de comprendre pourquoi sur le terrain nous connaissons tant d'interrogations et d'inquiétude pour l'avenir des forêts . L' analyse de l'Autorité environnementale est une aide précieuse .Nous constatons quelques avancées néanmoins avec toujours : recommander, conseiller, tester, expérimenter , faire attention , la décision étant laissée aux propriétaires et gestionnaires. J'ai représenté Autun Morvan Ecologie dans les instances forestières pendant bientôt 30 ans et je retrouve toujours les mêmes références à des décisions qui ne sont pas opposables. En fait la restauration, la préservation, le développement d'une gestion pour des forêts multifonctionnelles dépendent du CRPF, des DDT, du SERFOB, de la Dréal et de la Région

pour palier au code forestier qui ne prend pas en compte la biodiversité et l'environnement. (Voir plus sur le site) .

Comité de suivi pour le classement de la Ravière et soutien à l'association pour la Sauvegarde du Massif d'Uchon

Intervention auprès du Préfet de la Nièvre pour coupe à blanc sur le Mont Preneley et dossier en cours pour se porter partie civile pour une coupe non autorisée

Comité de suivi de Bibracte et Participation au renouvellement du label grand site du Mont Beuvray

suivi du dossier et propositions (voir commission CNDP)

Route forestière et routes stratégiques du bois sur le secteur de Chissey en Morvan et Menessaire

rappel du combat d'AME pour préserver la forêt de Patuet . 2021 et suivi en 2022

Parc Naturel du Morvan

AME est membre du Cac (Conseil Associatif et Citoyen), instance de démocratie participative du Parc... qui a un peu de difficultés à prendre ses marques dans les activités et

décisions du PNRM . Elle siège au Conseil syndical et dans différents groupes de travail : forêt , budget participatif, veille écologique...Elle a participé

activement aux séances d'élaboration de la nouvelle Charte forestière du PNRM (2020-35). Voir Au fil d'AME de mai.

Commission Sites et Paysages

En 2021 la commission a été très sollicitée pour la forêt, coupes sanitaires à l'honneur, de petits exploitants indépendants, mais le plus gros dossier a été celui de Bibracte, 85 ha de coupes sanitaires, problème de réaménagement de ces terrains souvent rendus stériles par la suc-

cession de monocultures de résineux. La crise sanitaire a au moins convaincu que la monoculture n'était pas la bonne solution économique, la question se pose, avec l'ONF et le Parc, comment replanter et quelles essences replanter ?

Ce dossier a été suivi d'une demande d'autorisation de coupe sanitaire (sécurité) de plus de 500 hêtres fragilisés, très fragilisés par les sécheresses successives. Demande de renouvellement du Label Grand Site en cours. La demande de créer un seul grand site englobant

le Mont Preneley et Bibracte a été retoqué.

Agrandissement du Musée, projet mis à l'arrêt pour des raisons financières.

La Ravière : rencontre avec les nouveaux exploitants et discussion au-

tour du PSG.

Mais aussi : Installation de deux nouvelles parcelles viticoles à Solutré. Le succès de ce site qui attire énormément de touristes devrait inciter les responsables à faire attention au type de sylvicultures à implanter. Attention aux traitements.

Manifestement la notion de Haute Valeur Environnementale (je cherche encore les contraintes de cahier des charges) est censée contourner élégamment la labellisation du bio pour le confort de tous les exploitants. Tant pis pour les autres.

Atlas Biodiversité sur Autun

La ville d'Autun est lauréate pour l'élaboration d'un Atlas de biodiversité. C'est la Société d'Histoire Naturelle qui a la maîtrise du dossier. Il s'agit de faire l'inventaire des espèces, Faune et Flore, se développant sur Autun avec l'aide des Autunois, spécialistes. Particuliers et associatifs peuvent y participer en remplissant un formulaire lors de découvertes d'espèces qui semblent re-

marquables et en fournissant si possible une photo. Après validation, les données saisies sur E-Observations seront intégrées à la base générale améliorant la connaissance que nous avons des espèces vivant sur notre territoire et permettra ainsi la mise en place d'actions de protection et surtout d'intégrer la préservation de la biodiversité dans les politiques d'aménagement et la gestion du terri-

toire. Le projet ne part pas de zéro, la Société d'Histoire Naturelle a déjà une base de plusieurs milliers d'espèces engrangées, jour après jour. En 2022 inscription d'AME à E-Observations et 2 groupes "d'explorateurs" ont déjà fait des relevés aux méandres de l'Arroux. Prochaine étape : la biodiversité ordinaire : à la rencontre de la biodiversité dans votre jardin. Comment la favoriser ?

Compostage des biodéchets sur Autun

Dans les actions mises en place par la ville d'Autun la mise en place de compostage pour les biodéchets est une opération importante. Avant 2025, tous les particuliers devront disposer d'une solution pratique de tri, à la source, de leurs biodéchets (Europe). Les déchets putrescibles représentent 125 kg/hab./an et 40 %

du contenu de la poubelle. La mise en décharge des biodéchets est à l'origine d'émissions de gaz à effets de serre (GES) : le tassement des déchets provoque également la fermentation de déchets alimentaires dans un milieu sans oxygène, créant ainsi des conditions favorables à l'émission de méthane dans l'atmo-

sphère. Ce gaz a de plus un pouvoir de réchauffement global 25 fois supérieur à celui du CO₂. De même, l'incinération de ces déchets produit également des GES et notamment du CO₂ lors de leur combustion. Une dizaine de placettes ont déjà été mises en place.

Manifestations

Journée forêts avec les Foyers Ruraux Fédestival 17 septembre 2021 entretiens filmés avec des militants d'AME et du groupement sur leur motivation de soutien aux actions pour la défense des forêts. Expositions livres, photos, jeux, visite d'une des forêts du groupement accompagnées de lectures et pour clôturer la journée diffusion du film « Pour quelques douglas de plus » suivi d'un débat.

Plateau débat avec FNE BFC à Autun octobre 2021 comme intervenant sur le thème de la forêt, avec des intervenants de qualité et représentants les instances forestières. Soirée dédiée à la forêt avec succès, plus de 70 personnes.

Soutien à la manifestation pour la défense du Touleur et appui à la Bresseille pour le suivi du dossier. Intervention auprès de DIM avec France Nature Environnement Bourgogne Franche Comté, suite à leur action de greenwashing : replanter des arbres pour compenser leur activité.

Plusieurs sorties en forêts propriétés du groupement forestier pour la Sauvegarde des Feuillus du Morvan en collaboration avec le groupement. Édition d'une plaquette sur les plantations et les émissions de gaz à effet de serre avec Lulu- Jean François Ponge et Tristan Susse. Nous avons pu participer, un plaisir après le COVID, cette année à la

fête de la pomme, à la fête des associations à St Brisson, malheureusement interrompue le dimanche par le déchaînement des forces naturelles, pluie et vent.

Nous sommes toujours présents dans les commissions : Natura 2000, Office Régional de la biodiversité, SMEMAC (Syndicat Mixte de l'Eau Autunois Morvan) FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) au CESER (Conseil Economique Social et Environnemental Régional) Commission Consultative des Services Publics d'Autun, CSS (Commission de Suivi des Sites de stockage et tri des déchets) etc..... participer à ces réunions est important car elles ap-

Rappel:

Autun Morvan Ecologie tient sa permanence le vendredi matin de 10h à 12h, dans un espace clair et aéré !

portent l'information et surtout nous permettent de faire valoir nos positions. Nous intervenons dans les instances d'élaboration des plans d'aménagement du territoire..... Mais vous aussi, en tant que citoyen pouvez (je n'ose pas dire, devez) y participer. Les dossiers à venir se multiplient, l'urgence s'accroît : la transition énergétique, l'eau s'imposent avec force, nous sommes en pleine régression sur le glyphosate, les pes-

ticides, la seule chose qui progresse est la désinformation et le mensonge scientifique. Le réchauffement climatique et les réponses apportées (ou non) ne sont pas sans impacts sur notre agriculture. La concertation doit devenir notre priorité notamment avec la Confédération Paysanne AME fait partie du CA de Vents du Morvan avec qui nous organisons stands et expositions (Fédestival), de FNE71 anciennement CAPEN (organisation commune du débat sur la

forêt en octobre). Et si le montant des cotisations versées à d'autres associations et organismes a augmenté, c'est que nous reconnaissons l'importance du travail fait par toutes associations ou journaux qui nous apportent leurs compétences : Greenpeace, LPO, L214, Générations Futures, Sortir du nucléaire, Bloom, Canopée, Cyberacteurs, Good planet, Reporterre...

Et pour 2022 : des projets en chantier et déjà testés

Journées découvertes de la forêt

à destination des enfants à partir de 9 ans. Sous la houlette de Julie et de Loïc

Journées découvertes de la biodiversité

qui nous entourent, adultes et enfants, groupes de 8 à 10 personnes. Accompagnement de deux naturalistes, Gérard et Loïc. En préparation un document explicatif de ce que nous avons vu, et de ce que cela signifie de notre impact sur la biodiversité, des conduites à améliorer. Deux demi-journées déjà faites avec déclaration des espèces entrevues ou entendues sur le site de l'ABC de la biodiversité.

A venir, expos photos en hommage aux Télots, lieu foisonnant de biodiversité, dont une partie sera transformée en parc photovoltaïque.

Grâce aux photos d'Yvon (Vents du Morvan) et de Daniel. Là aussi des photographes spécialistes : oiseaux, insectes.

En octobre : La transition énergétique, soirée / débat à partir d'un film autour des différentes stratégies qui s'ouvrent à nous et qu'il faudra bien choisir. Pour débattre après la projection, associations, développeurs, représentants d'ONG, témoignages d'élus.....

Cette année est une année charnière, Lulu se retire du CA, elle a bien mérité sa retraite, quoique..... soyons sûrs qu'elle gardera un œil grand ouvert sur nos dossiers et sera toujours là pour la forêt.

Chères amies, chers amis .

De retour dans le Morvan en 1979, j'ai eu connaissance avec plaisir de la création d'Autun Morvan Ecologie par une équipe de jeunes précurseurs pour la défense de l'environnement. Ils m'ont très vite contaminée. Dans les années 90 on ne parlait pas très fort d'écologie sauf à l'association, le nucléaire, les déchets, l'eau, la forêt, la santé, l'aménagement du territoire, l'amiante — une semaine avant l'interdiction de l'amiante un article dans le bulletin dénonçait le danger de l'amiante — toujours en avance sur ce qui est aujourd'hui connu et toujours dans la bonne humeur car nous étions confiants en l'avenir, on disait <<ça bouge >>. De ces bientôt 35 ans de militantisme, l'association à vite pris une importance considérable dans ma vie, et m'a bien aidée lors de mes drames personnels. Nous avons bien ri à notre stand dans les fêtes aux alentours, avec des panneaux dessinés par notre artiste Jean Perrin, enfin nous n'avons pas toujours ri lorsque nous étions agressés par les chasseurs furieux de notre pétition contre la chasse le dimanche, ou pour les stands contre le nucléaire. J'ai quelques fois pleuré en sortant d'une réunion pour la forêt ou j'avais été méprisée, seule au milieu de ceux d'en face — ce n'est pas la rue qui va nous dire comment gérer notre forêt — j'ai dû beaucoup apprendre car je ne connaissais pas les codes .

Mais grâce à Jean Claude toujours là pour me soutenir et m'aider j'ai tenu bon et grâce à vous tous, à vos encouragements votre soutien, à des amis rencontrés dans les instances, et à des personnalités que je n'oublie pas < Fabrice Nicolino, Janine Marchand, Jean François Ponge, Yves Coeur, Thierry Grosjean, Roland et Tristan Susse, René Montagnon, Brice de Turkiem, Claude Boulé, Edouard Potier, Vitale, Luc le Chatelier, Franck Cuvelier. L'apothéose à bien été la création du groupement forestier pour la Sauvegarde des Feuillus du Morvan avec Thierry sous l'égide d'AME avec son conseil scientifique compétent. Nous pouvons être fières de cette réussite, qui continue avec Thierry et deux nouveaux co gérants. Je quitte le CA avec tristesse mais avec confiance sur votre détermination pour le combat pour la planète, pour encore de belles forêts en Morvan, pour ces jeunes à qui nous laissons un sacré boulot. Avec toute mon amitié à ceux de la première heure toujours fidèles comme Philippe président fondateur, l'équipe formidable du CA, son Président et son bureau toujours prêts à se mobiliser pour des causes justes et primordiales .

Rejoignez AME, si ce n'est pas déjà fait, vous ne le regretterez pas et la planète vous dira merci .

Lulu

Compte de résultat de 2021

Charges			Produits		
	2021	2020		2021	2020
Sous-traitance	630,00	470,00	Cotisation Adhérents	2 800,00	2 530,00
Frais local/Assurance	1 281,53	1 051,18	Don	3 990,00	4 305,40
Achat livre docu jeu ...	446,29		Vente diverse	386,95	26,70
Papeterie/Photocopies	1 354,42	435,34	Manifestation	812,55	
Réception/Manifestation	1 491,98	1 018,31			
Matériel		54,99	Intérêt Nef, Livret A	55,57	60,61
Cotisation/Abonnement	1 522,00	671,00	Remboursement divers	124,78	
Timbres / Tél / Internet	2 309,95	1 849,24			
Parts GFSFM	1 880,00		Don pour parts GFSFM	1 880,00	
Mouvement de fond	2 850,00	700,00	Mouvement de fond	2 850,00	700,00
Total des charges	13 766,17	<i>6250,06</i>	Total des produits	12 899,85	<i>7622,71</i>
Total charges réelles	10916,17	<i>5550,06</i>	Total produits réels	10049,85	<i>6922,71</i>
Trésorerie au 31.12.2020	18717,71		Au 31.12.2021		
Recettes	12899,85		CCP	3132,00	
Dépenses	-13766,17		Livret A	6605,07	
Frais non débités	1192,80		Livret NEF	8818,71	
Chèques non crédités	-360,00		Caisse	128,41	
	<u>18684,19</u>			<u>18684,19</u>	

Le nombre d'adhérents a continué d'augmenter . Pour l'année 2021 nous sommes 280, à jour de cotisations. Merci à tous nos adhérents. L' équilibre entre les recettes et les dépenses n'a pas été réalisé en 2021. L'augmentation du poste papeterie/photocopies s'explique du fait de la mise en route d'un bulletin « Au Fil d'AME » d'avantage accès sur les questions locales. Les adhérents équipés d'internet ont des informations plus régulièrement que les adhérents « courrier-papier ». Nous avons voulu rééquilibrer nos échanges. Cela a évidemment une répercussion sur le poste timbres. Par ailleurs, en pleine période e COVID, l'épicerie sociale s'est retrouvée en grande difficulté face à l'augmentation des demandes de personnes en détresse., nous avons donc, effort de guerre, pris la décision de les aider momentanément en leur établissant un bon d'achat d e 600€ à valoir chez nos fournisseurs bio locaux. Fin 2021 AME est propriétaire e 127 parts du GFSFM, principalement grâce à des dons d'adhérents qui ne souhaitent pas être propriétaire de parts. Pour mémoire Autun Morvan Ecologie fonctionne sans subvention.. Nous tenons à notre autonomie. Merci de continuer à soutenir l'association.

Bernadette.

Le Groupement Forestier recherche toujours des forêts à acheter,
n'hésitez pas à les contacter au 03 85 54 37 49 ou à leur écrire à l'adresse suivante:
contact@sauvegarde-forets-morvan.com.